

Objet : Marché de travaux 2019-CAA-002 «Mission de conception-réalisation pour la création d'un espace « Montagne et Olympisme » au sein de la récente extension du bâtiment de Halle Olympique d'Albertville »

Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysière,

Vu les articles L. 5211-1, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°11 du 7 février 2019 donnant délégation à M. Président, ou à défaut son représentant, pour signer le marché public de travaux « 2019-CAA-002 Mission de conception-réalisation pour la création d'un espace « Montagne et Olympisme » au sein de la récente extension du bâtiment de Halle Olympique d'Albertville avec le prestataire le mieux disant à l'issue de la consultation,

Vu l'arrêté 2017-004 donnant délégation à Xavier TORNIER pour les affaires ayant trait au développement économique et à l'emploi de la Communauté d'Agglomération Arlysière,

Vu la consultation engagée pour cette affaire et les offres présentées par les candidats,

Décide

Article 1 : Le marché 2019-CAA-002 «Mission de conception-réalisation pour la création d'un espace « Montagne et Olympisme » au sein de la récente extension du bâtiment de Halle Olympique d'Albertville » est confié au groupement CELESTE / HYPERFICTION / BELVEDRE - 34 rue des Pommaries 74940 ANNECY LE VIEUX pour un montant total de 800 000 € HT.

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place Verdun - 38 000 Grenoble et par la voie de l'application « Télérecours citoyen » sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 3 : Mme la Directrice Générale des Services et Mme la Trésorière Principale sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera communiqué lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le **16 MAI 2019**

Xavier TORNIER
4^{ème} Vice-Président en charge des affaires
ayant trait au développement
économique et à l'emploi

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20190516-2019-056-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2019

